

ASSOS. MANIFESTATIONS INFOS

TARGON - le bulletin de votre commune

un art de vivre!

Le mot du Maire



Je vais pour la dernière fois prendre ma plume pour vous écrire un mot, puisque j'ai pris la décision de mettre fin à mon engagement municipal. Pendant 19 ans, j'ai exercé avec passion ma fonction, charge que j'ai toujours considérée comme étant la plus belle tant elle est proche du genre humain contrairement à ceux qui nous gouvernent. Cette vie réelle à laquelle nous sommes confrontés et qui nous rappelle, sans cesse, à nos obligations d'élus préférés des Français.

Pendant toutes ces années, je me suis évertué dans mes éditoriaux à distiller mes coups de cœur, mes coups de patte en relatant aussi bien l'actualité municipale que nationale. Je me suis, dans la mesure du possible, efforcé de vous apporter un point de vue sur nombre de thématiques. J'ai toujours recherché, dans mes commentaires, à exprimer une opinion, une analyse en tenant compte de la diversité communale tout en prenant soin de peser mes mots et ne froisser personne.

Enfin, pas toujours si j'en juge par certains retours. Mais, je ne vous apprend rien. On ne peut pas plaire à tout le monde. Il est, en effet, toujours difficile de trouver le bon tempo rédactionnel lorsqu'on s'adresse à un public doté de sensibilité différente.

Toutefois, ces réactions cocardières bien françaises, n'ont jamais entamé ma détermination dans la poursuite de mes échanges épistolaires envers ma population. D'ailleurs, j'ai toujours considéré la critique comme un aiguillon salutaire et nécessaire pour garder les pieds sur terre.

Cela étant, c'est grâce à la confiance que vous m'avez accordée, je vous en remercie, que j'ai pu, au fil des ans, par le truchement de mon éditorial tisser une interaction avec l'ensemble des habitants.

J'ignore, au moment où je vous écris, qui me succédera lors des prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2020. Mais quel qu'il soit je l'accompagnerai de tous mes vœux de réussite. La mission dont il sera investi aura pour premier objectif de ne pas décevoir ceux qui lui auront accordé leurs suffrages. Cependant, pour pouvoir y parvenir il devra veiller au respect de **Tous** en prenant en compte les besoins de **Chacun**.

Si je devais délivrer un message à la future équipe dirigeante il serait celui-ci « Nous ne pourrons pas tout faire dans les cent premiers jours, ni dans les mille premiers jours, ni pendant toute la durée de notre mandat, ni même pendant toute notre vie

sur notre commune. Mais commençons !"

Cette citation, pleine de vérité, est issue du discours inaugural du Président John Fitzgerald Kennedy en janvier 1961. Elle reflète parfaitement ce à quoi vous serez confronté. Puissent ces mots vous servir comme point d'appui aux réflexions que vous serez amenés à faire dans la mise en place de vos projets. Je sais par expérience ce que signifie donner du temps au temps.

Le temps de tirer un trait sur ce dernier édito car il me faut comme le disait Claude Nougaro tourner la page, changer de paysage et toucher d'autres rivages afin de redevenir tout simple.

Par principe, j'ai toujours pensé qu'il valait mieux partir dans l'envie plutôt qu'avoir l'envie de partir. C'est du moins la philosophie qui a, depuis mes débuts, guidé mes pas.

C'est ainsi, la roue tourne. Je ne serai plus, d'ici quelques jours, le maître des horloges. Pour autant, on ne va pas se dire au revoir comme sur le quai d'une gare, car demain, peut être, au coin d'une ruelle on se croisera pour babiller sur notre quotidien et peut être pourquoi pas refaire le monde.

SOMMAIRE

Mot du Maire	1
Infos utiles	2
Permanences du maire des adjoints / infos	3
Commune infos	4 à 10 - 15
Bibliothèque infos	12 et 13
Assos. Manifestations	11 et 14
Ça se passe chez nous	16

MARS - AVRIL 2020

*Merci pour votre confiance
qui m'a permis de faire beaucoup,
et si bon voyage
Bonne nuit
Richard PÉRIÉ*

Infos utiles



DECHETS VERTS

La commune organise un ramassage des déchets verts, pour les personnes n'ayant aucun moyen de locomotion, afin de les porter à la déchetterie. Les personnes concernées devront se faire inscrire en mairie. Les déchets verts devront être mis dans des sacs poubelles.

Dates de ramassage :

19.03 - 2 et 16.04 - 07.05

Attention il ne sera accepté que des déchets verts. Toute infraction entraînera l'exclusion du ramassage.

POUR TOUT PROBLEME SUR LE RESEAU D'EAU

En cas d'urgence

SUEZ : 0 977.401.117

ou

SIAEPA : 05.56.06.13.89



SERVICE PUBLIC

Vos droits et vos démarches

- formation
- social
- papiers
- logement
- travail
- justice
- famille

La première **réponse** à vos **questions**

Sur internet
service-public.fr

par téléphone

3939

Allo, service public

au prix d'une communication locale à partir d'un poste fixe

MARCHÉ

Sur la place du 11 Novembre
Vendredis : de 7h30 à 13h
Maraîcher, Traiteur, Charcutier, Fromager
Mercredi : Poissonnier Place de l'Eglise

Informations

Permanence Séniors

Au foyer de la R.P.A - Contacter Mme Marie BELLOCQ
au 05.56.23.65.86

Lundi 14h à 16h - Mardi 9h à 11h et 14h à 18h

Mercredi 14h à 18h - Jeudi 9h à 11h et 14h à 16h

Vendredi 9h à 11h et 14h à 16h

Chaque après-midi activités, ateliers créatifs, jeux de société, de mémoire, goûter, troc loto.... Ouvert à tous.

Le numéro d'urgence d'ERDF (aujourd'hui Enedis) est le 09 72 67 50 33.

Urgence Sécurité Gaz au 0 800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)

ORDURES MENAGERES

Tout départ ou arrivée sur la commune doit être signalé en Mairie, ainsi que toute modification dans votre foyer.

BOITE AUX LETTRES

Merci de faire apparaître sur votre boîte aux lettres :

- ♦ Noms et prénoms des occupants du logement
- ♦ Numéro de la maison ou du logement

Horaires d'ouverture de la déchetterie de St Léon



Lundi : 13h15 à 17h

Mardi au Samedi : 9h15 à 13h et de 13h40 à 17h

Horaires d'ouverture du Secrétariat de la Mairie au public

Tél : 05.56.23.90.13 - fax : 05.56.23.45.47

mairie.targon@wanadoo.fr

www.mairie-targon.fr

lundi	9h00 - 12h30	15h00 - 18h00
mardi	9h00 - 12h30	15h00 - 18h00
mercredi	9h00 - 12h30	15h00 - 18h00
jeudi	9h00 - 12h30	15h00 - 19h00
vendredi	9h00 - 13h00	14h00 - 17h00

Maire et Adjoint

M. PEZAT Richard,
Maire reçoit sur rendez-vous en Mairie :
Lundi - mardi -
mercredi - jeudi
de 14h00 à 18h00

Les adjoints reçoivent en Mairie sur rendez-vous :

MAULUN Frédéric

LASCROUX Anne-Christine

AVENTIN Mireille

DEJEAN Frédéric

ORGANISMES PRESENTS

- Assistante sociale M.S.A.
le 3e jeudi du mois, sur rendez-vous pris au 05.57.98.25.10.
- Assistante sociale Régime Général
le mardi, sur rendez-vous pris à la M.D.S.I. de Cadillac au 05.57.98.12.00.
- Monsieur ROBERT S., Architecte du C.A.U.E
Permanence 3^e jeudi de chaque mois de 10h à 12h
Prendre rendez-vous à la mairie : 05.56.23.90.13
- Familles rurales : Permanences défense des consommateurs le lundi de 9h à 12h
Prendre rendez-vous au 06.79.84.59.39, M. FRIOU.
- SIPHEM :
Prendre rendez-vous au 05.56.71.70.20.

OUVERTURE AU PUBLIC

GENDARMERIE DE TARGON

mercredi et vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
Téléphone : 05.57.34.45.30

GENDARMERIE DE CREON

lundi au samedi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
Dimanche : de 9h00 à 12h et de 15h00 à 18h00
Téléphone : 05.57.34.45.20

Infos

Lors d'intempéries, en cas de coupure générale d'électricité sur la commune, vous pouvez joindre la mairie au

05 56 23 63 05

Au-delà des heures d'ouverture de la mairie,

Vous pouvez appeler le

06 37 24 50 22

pour toute urgence.



CLIC Sud Gironde :

Service public gratuit

Informations, conseils, aide aux démarches pour le maintien à domicile ou entrée en établissement des personnes âgées.

Aide à la constitution des dossiers MDPH

Permanence un mercredi sur deux à la maison de santé de Targon (sur rendez-vous) ou à domicile
Tel : 05.56.61.53.10

Bienvenue

MORIN Jean-Pierre
Homme toutes mains
33760 TARGON
Tél : 06.82.19.81.17

Etat Civil 2019

Naissances
hors commune : 17
Mariages : 2
Décès : 25

PHARMACIE ET MEDECIN DE GARDE - 3237

Vous pouvez désormais suivre l'actualité culturelle Targonnaise sur la page Facebook « Culture Targon »
<http://www.facebook.com/CultureTargon>

ETAT CIVIL RECONNAISSANCE

Nous recommandons aux futurs parents, non mariés, de venir en couple à la mairie, avant la naissance de l'enfant.

En effet, la procédure de reconnaissance anticipée leur évitera d'avoir des problèmes administratifs par la suite.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes âgés de 16 ans, nés en 2003 ont l'obligation de se faire recenser en Mairie, à partir de leur date d'anniversaire

munis du livret de famille et d'une pièce d'identité ou d'un acte de naissance (Présence du jeune indispensable)



Plan revitalisation Ford

Dans le cadre des mesures destinées à compenser l'impact économique de la fermeture du site Ford de Blanquefort, une enveloppe financière de 24 M€ a été mise en œuvre pour accompagner les entreprises de Gironde ayant des projets créateurs d'emplois. Votre société est susceptible de pouvoir en bénéficier (voir présentation jointe).

Critères :

1. Création de minimum 3 emplois en Gironde sous un an
2. Secteur de l'industrie, des services aux entreprises, artisanat de production

Aides :

- Subvention : 3 000 € / emploi
- Prêts de trésorerie à taux 0 : 7 500 €/emploi
- + bonus si embauche d'un ancien salarié Ford : 5 000 € / emploi.

Ce dispositif, simple à mobiliser, est géré par Géris (filiale du groupe Thales), sous pilotage des services de l'Etat.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter José Manuel García, directeur régional de Géris, par courriel (jose-manuel.garcia@geris-consultants.com) ou par téléphone ([06 85 21 40 30](tel:0685214030)).

Délibérations du conseil municipal du 25 septembre 2019

Cession à la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers d'une parcelle sise Chemin du Stade cadastrée B 2139 d'une superficie de 3a 11 ca avec la création d'une servitude de passage au profit de l'acquéreur. Après discussion le conseil municipal accepte à l'unanimité de fixer le prix de la cession à 6 € le M2 soit la somme de 18 86 € à la charge de la CDC Rurales de l'E2M.

Tarifification de la location pour la demande de prêt des salles communales. Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer pour la salle Boris Vian et la Salle des Mariages : 100 € pour la demie journée, 150 € pour la journée et 500 € de caution. Pour la salle du conseil et l'espace René Lazare : 250 € la demie journée, 400 € la journée et 500 € de caution. Ces tarifs ne seront pas applicables pour les Syndicats et les associations dont les sièges seront basés à la Mairie de Targon.

Convention pour la participation financière aux frais de scolarité avec la Commune de BELLEBAT. Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire la convention de scolarisation des enfants de

Bellebat pour une durée de 1 an renouvelable jusqu'en 2022.

Convention pour la participation financière aux frais de scolarité avec la Commune de LADAUX. Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire la convention de scolarisation des enfants de Ladaux pour une durée de 1 an renouvelable jusqu'en 2022.

Convention pour la participation financière aux frais de scolarité avec la Commune de AUROS. Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire la convention de scolarisation des enfants d'Auros pour une durée de 1 an renouvelable jusqu'en 2022.

Marché de la zone de sport municipale, lot n° 2 Transformation du terrain de jeu en foot 8 à 8 en gazon synthétique – modification en cours d'exécution en moins value. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire en moins value 57 000 € représentant le non décaissement du terrain stabilisé. Cette modification porte la dépense à 342 984 € au lieu de 399 984 € comme initialement prévue lors de la passation du marché.



Délibérations du conseil municipal du 17 décembre 2019

Lancement de la procédure de contrat de concession de délégation de service public pour la création d'un crématorium. Après discussion le conseil municipal par 6 voix pour et une voix contre décide de poursuivre cette démarche et de lancer une consultation de DSP pour le recrutement d'un concessionnaire choisi par une commission et qui sera chargé de réaliser un crématorium sur le territoire de la commune de Targon. Tout en validant le cahier des charges le contrat de concession et le règlement intérieur et en déclarant que la publicité se fera sur le site e-marchés-publics.fr, sur le BOAMP et sur le support « Funéraire Magazine ».

Promesse unilatérale de cession pour l'achat du terrain cadastré E80 sis à Barricot d'une superficie de 1 ha 89 a 49 Ca appartenant à Monsieur Jean-Pierre GUILBON. Le conseil municipal après discussion décide à l'unanimité d'accepter les termes du protocole de cession assorti de clauses suspensives et de fixer le prix d'achat du terrain à 75 000 €.

Loyer du PETR, revalorisation du loyer au titre de l'année 2020. Le conseil municipal décide à l'unanimité de porter le montant du loyer mensuel à 762,84 €.

Loyer du SIAEPA, revalorisation du loyer et de fluides au titre de l'année 2020. Le conseil municipal décide à l'unanimité de porter le loyer du SIAEPA à 350 € mensuel auquel s'ajoute les coûts des prestations à 20 € de l'heure ainsi que 260 € pour les produits et 250 € pour les fluides.

Réaménagement intérieur du rez-de-chaussée de la mairie choix du maître d'œuvre. Après consultation de trois architectes, le conseil municipal décide, pour le réaménagement de la mairie estimé à 307 000 €, de confier cette mission au cabinet d'architecture de Nadia VILLATTES et ce, à l'unanimité.

Marché zone de sport municipale lot 2 - modification en cours d'exécution en plus value. Le curage des réseaux d'eaux et usées ont engendré une plus value en conséquence le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver cette plus value de

28 91,33 € ce qui enduit un nouveau montant de marché s'élevant à 345 875,33 €

Pays d'Art et d'Histoire validation de la convention pour le projet de labellisation du Pays d'Art et d'Histoire et désignation des représentants aux instances de concertation. Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité décide de contribuer financièrement au projet de labellisation du Pays d'Art et d'histoire et de désigner pour les représenter au comité de pilotage Messieurs Pezat Richard et Frédéric Maulun.

Gironde Numérique - Ecoles Numériques - Adhésion au groupement de commandes pour l'équipement de l'école. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'adhésion au groupement de commande et d'autoriser le président de gironde numérique à signer le ou les marchés.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'équipement PPMS « Alerte anti-intrusion » au sein du groupe scolaire. Dans le cadre de la mise en sécurité du groupe scolaire, le conseil municipal décide à l'unanimité de demander au conseil départemental une subvention de 2736 € et d'assurer le financement complémentaire de 2736 €.

Fixation du prix de vente de anciens bureaux de l'école. Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le prix du bureau à 15 €.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'achat du terrain. Le conseil municipal décide à l'unanimité de demander dans le cadre de l'achat du terrain pour l'implantation du crématorium une subvention de 15 802,50 € au Conseil Départemental.

Convention de mise à disposition gratuite de l'exercice du droit de pêche. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention entre la commune et l'association « Bouchon dans l'Euille » pour que celle-ci exerce à son profit son droit de pêche et de surveillance du Lac Targonais.

Délibérations du conseil municipal du 27 janvier 2020

Autorisation de cession du tracteur Massey Ferguson 135 et de la RENAULT EXPRESS. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la reprise du Massey Ferguson pour un montant de 30 000 € et de fixer le prix du Renault Express, uniquement pour les pièces, à 200 €.

Demande de subvention au titre de la DETR 2020 portant sur les travaux de réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'estimatif des travaux de réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie soit 307 000 €HT et de solliciter une aide auprès de l'état au titre de la DETR soit 122 800 €.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Patrimoine Rural Non Protégé pour les travaux de réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie. Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter le conseil départemental au titre du patrimoine protégé de 21 271 € qui représente 25% de 85 084 €HT aide plafonnée à 120 000 €.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la Conservation du Patrimoine Ecrit dans le cadre des travaux de réaménagement de la Mairie et la création d'un local archives. Le conseil municipal décide à l'unanimité de demander au conseil départemental une subvention de 41 88,47 € au titre de la conservation du patrimoine écrit.

Demande de subvention au titre des fonds LEADER pour la création d'une zone de broyage-compostage. Le conseil mu-

nicipal en partenariat avec le SEMOCTOM, dans le cadre de la gestion des déchets verts, décide à l'unanimité de créer une plateforme de broyage. Cet investissement de 73 000 €HT peut être pris en charge à hauteur de 36 500 € sur les fonds LEADER. Cette demande est validée à l'unanimité par le conseil.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des Aménagements d'Espaces Publics pour la création de la zone de broyage-compostage. Le conseil municipal en partenariat avec le SEMOCTOM, dans le cadre de la gestion des déchets verts, décide à l'unanimité de créer une plateforme de broyage. Cet investissement de 73 000 €HT peut être pris en charge à hauteur de 36 500 € par le département. Cette demande est validée à l'unanimité par le conseil.

Motion de soutien à la filière vigne et vin française. Pour lutter contre les mesures prises par l'OMC permettant au USA de pénaliser les vins Français à hauteur de 25%, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de faire tout ce qui était en son pouvoir pour aider la filière viticole acteur économique principal de notre région en soutenant leur motion.

Projet CARTIER prolongation du délai à AQUITANIS pour déposer une proposition dans le cadre de la consultation. Le conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité d'octroyer un délai supplémentaire à AQUITANIS tout en respectant le planning élaboré par le conseil. Au-delà du 25 mai 2020 la commune considérera le marché infructueux.

Ne brûlez pas vos déchets verts....

Les polluants émis dans l'air lors d'un brûlage à l'air libre peuvent nuire à la santé.

Au-delà des **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants** en quantité importante, dont les **particules**, qui véhiculent des composés **toxiques et cancérigènes**. *particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.



La France compte 3.5 millions de personnes souffrant d'asthme

Les **particules fines** sont un facteur majorant du nombre et de l'intensité des **crises d'asthme et d'allergies**. Elles sont également à l'origine d'un grand nombre de décès anticipés : environ **48 000 décès évitables en France** dont **3 500 en Nouvelle-Aquitaine et 956 en Gironde** (source : Santé Publique France, juin 2016).

La collecte en déchetterie en Gironde

Vos déchets verts seront valorisés sous forme de compost

83

sur le département
dont 38 acceptent les
déchets professionnels

15

de compostage
réparties sur le territoire
plateformes



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !





LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

S'INFORMER - S'INSCRIRE - S'ENGAGER
TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE SNU



Madame, Monsieur,

Le gouvernement a souhaité poursuivre le développement du Service National Universel en 2020 en permettant à 30 000 volontaires de vivre cette expérience dans chaque département.

En Gironde ce sont donc entre 250 jeunes venus de toute la France qui seront accueillis pour la première phase du dispositif - le séjour de cohésion - du 22 juin au 03 juillet 2020 sur le site du centre de vacances de l'UCPA à Vendays-Montalivet.

A titre d'information, ce dispositif concernera des jeunes 'dans l'année qui suit la classe de troisième', par conséquent des jeunes d'environ 15/16 ans volontaires. Ils effectueront ce séjour de cohésion de 12 jours du 22 juin au 03 juillet 2020, dans un autre département que la Gironde, puis devront s'engager dans une mission d'intérêt général de 12 jours (continus ou non) de juillet 2020 à juin 2021.

Audrey Perry - Cheffe de projet SNU - 05 47 47 47 58



À partir du 1^{er} février,
retrouvez toutes les informations utiles
et inscrivez-vous directement sur
snu.gouv.fr

AMAD Service Aide à Domicile

1 Le Bourg - 33760 MARTRES

05 56 71 32 02

AIDE A DOMICILE

(Service Mandataire et Prestataire)

Service Mandataire :

Vous êtes l'employeur de l'aide à domicile qui vient chez vous, vous mandatez l'association pour effectuer les démarches administratives à votre place (contrat, salaire, déclaration Urssaf, diverses attestations, etc...)

Ce service peut intervenir auprès de personnes âgées ou handicapées ainsi que des personnes valides qui ont besoin de l'entretien du logement.

Nous proposons également des gardes de nuit et de jour.

Avantage : les frais engagés pour l'embauche de personnel ouvrent droit à une déduction fiscale à hauteur de 50 %, plafonnée.

Devis gratuit.

Service Prestataire :

L'association est l'employeur de l'aide à domicile qui vient chez vous. Nous intervenons par le biais d'une prise en charge caisse de retraite et du Conseil Départemental (APA et PCH).

Nous intervenons auprès de personnes âgées, handicapées et des personnes valides pour l'entretien du logement, aide et préparation de repas, aide aux transferts, aide à la prise de médicaments, etc...

Avantage : les frais engagés pour l'embauche de personnel ouvrent droit à une déduction fiscale à hauteur de 50 %, plafonnée.

Devis gratuit.

Pour tous renseignements, le bureau est ouvert du lundi au vendredi :

de 8h à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Tél 05 56 71 32 02 Mail : amad33760@gmail.com

LE RELAIS

Depuis le 1er Janvier 2019, 13,25 tonnes de TLC ont été collectées sur notre commune, soit 7,02 kg / habitant. Vous trouverez en pièce jointe un récapitulatif détaillé par point de collecte.

Comme vous le savez, la collecte sélective des TLC constitue une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet aussi la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux

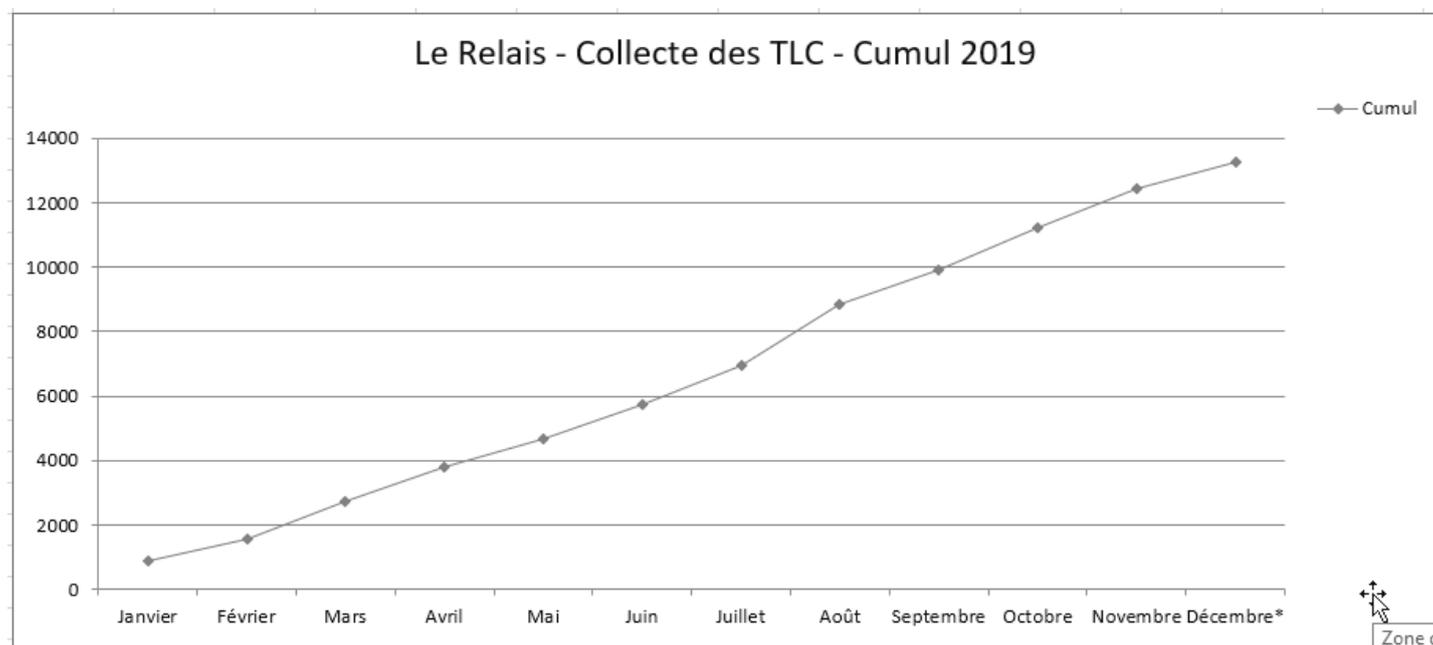
Grâce au partenariat mis en place avec l'ensemble des Relais, une réelle expertise dans la collecte, le tri et la valorisation des TLC (textile, linge de maison, chaussures) s'est développée, permettant ainsi :

- la création de 2900 emplois nets en 34 ans, favorisant l'insertion par le travail,
- la collecte de 120 000 tonnes de textiles en 2017, valorisés à 97%,
- la création et la commercialisation de Métisse, une gamme d'isolation thermique et acoustique conçue à partir de vêtements de seconde-main issus de coton recyclé, particulièrement adapté aux ERP,
- le lancement des Eko Baffle, une solution écologique pour la correction acoustique des salles polyvalentes, cinémas, restaurants, salles de musique ...

Agissant au cœur des territoires et dans le respect des valeurs fondatrices de l'Economie Sociale et Solidaire, le Relais met concrètement l'économie au service de l'homme.

Nous vous remercions de votre confiance.

Le Relais Gironde





La Graineterie
MÉDIATHÈQUE



St Laurent
Du Bois



Du nouveau à la Médiathèque de Targon Mise en place du réseau lecture publique sur le Territoire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers.

Depuis plusieurs mois, la Médiathèque de Targon travaille sur la mise en réseau des bibliothèques municipales de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers avec les communes de Blasimon, Gornac, Mesterrieux, Romagne, Saint Laurent Du Bois et Sauveterre de Guyenne. Aujourd'hui, la Médiathèque de Targon est en lien direct avec ces 6 bibliothèques via un logiciel commun.

Après la signature d'une convention commune, quelques change-

ments auront lieu sur notre Médiathèque à compter du mois de mai 2020 :

Un nouveau règlement intérieur,

Une nouvelle fiche d'inscription,

Une charte multimédia obligatoire pour accéder à Internet

Une nouvelle carte qui vous permettra de vous déplacer dans toutes les bibliothèques du réseau.

Cette mise en réseau verra également un changement au niveau de l'adhésion à la Médiathèque via

une cotisation familiale annuelle de 8 €, pour les personnes en situation de handicap et les demandeurs d'emploi avec un tarif de 4 € et une adhésion de 3 € pour les vacanciers. Cette cotisation familiale donnera droit à une carte d'adhésion individuelle pour chacun des membres du foyer. À partir de cette date, vous pourrez également accéder au portail commun et réserver des livres.

Patricia SALVAGE
et Anne-George SENAMAUD



Dans le cadre européen de l'IEJ (Initiative pour l'Emploi des Jeunes), le Département de la Gironde propose une action de repérage et d'accompagnement sur 3 territoires : Médoc, Haute Gironde/Libournais et Sud Gironde. Cette action vise à aller à la rencontre de jeunes (jusqu'à 29 ans) demandeurs d'emploi, non accompagnés par les structures de l'emploi classiques (Mission Locales, Pôle Emploi etc.) pour réaliser avec eux de façon personnalisée, un point sur leur situation actuelle et imaginer un avenir professionnel. Les professionnels de cette action seront régulièrement présents dans votre commune. La participation à cette action est sans engagement et totalement gratuite pour les jeunes.

N'hésitez pas à contacter directement l'équipe de la Plateforme #Réa'J Sud Gironde :

Cynthia TRUILHE – Référente plateforme Tel : 06.87.64.74.88 E-mail : ctruilhe@anthea-rh.com

Amandine DUPIOT – Educatrice spécialisée Tel : 07.50.56.24.79 E-mail : adupiot@anthea-rh.com



Gironde
LE DÉPARTEMENT



anthea



Ce projet est cofinancé
par le Fonds Social Européen
dans le cadre du programme
Opérationnel National
« Initiative pour l'Emploi des
Jeunes »

Permanences **URBANISME**

Pour toute démarche et dépôt de dossier d'urbanisme : A la mairie :

Lundi matin : de **9h à 12h30**
Jeudi matin : de **9h à 12h30**

Ancien bureau écolier de l'Ecole de Targon



Prix de vente
15 €
Le bureau



*Loto et chandeleur
organisé par le club amis des anciens dans
le foyer de la RPA*



La municipalité tenait à remercier l'ensemble de la population Targonnaise pour avoir, avec beaucoup de gentillesse ouvert leur porte à nos agents recenseurs. Leur tâche n'est pas une forme intrusive de pénétrer chez les gens, mais, est d'obtenir de simples renseignements ne servant qu'à établir de manière précise le nombre d'habitants de notre commune. Certains se prêtèrent au jeu des questions, d'autres au contraire refusèrent catégoriquement ou plus encore gardèrent porte close. Or, cette opération de recensement, vous l'avez compris, revêt pour nous un caractère particulièrement important puisque les chiffres obtenus permettent de fixer les dotations de l'état. Le comportement de quelques uns ne doit pas pour autant gâcher le magnifique esprit de civilité rencontré au cours de cette campagne.

Merci, pour l'accueil que vous avez réservé aux quatre personnes venues vous rencontrer.



R. PEZAT



Le Repas des Anciens de la commune. Un événement majeur de convivialité de bonheur et de partage

*Inauguration
de la voiture électrique
avec les annonceurs*

*Cette initiative s'inscrit
dans le cadre de la transition
énergétique voulue par
la commune*



Cérémonie de Commémoration des anciens Combattants d'Algérie

Le jeudi 19 mars 2020, à Targon, à 18 h 15

Dépôt de gerbes au monument aux morts,
suivi d'un vin d'honneur

ASSOS. MANIFESTATIONS. INFOS

L'escrime Targonnaise brille à Villeneuve sur Lot.

Le club de Villeneuve sur Lot a organisé les 25 et 26 janvier, une très belle compétition dans les complexes sportifs du Temple, deux vastes gymnases, lumineux, avec une vingtaine de pistes pour accueillir le circuit régional de la Nouvelle Aquitaine.

Le club de Targon était représenté dans plusieurs catégories et s'est illustré en catégorie M13, dans laquelle Thomas Charvy s'est imposé, à l'issue d'un parcours parfait et d'une finale haletante remportée avec une seule touche d'avance.

Cécile Mouline, formée au club de Targon et aujourd'hui à Talence pour des raisons professionnelles a quant 'à elle remporté la catégorie sénior devant une redoutable ad-

versaire du Bordeaux étudiants club. Tristan Moll est monté sur la troisième marche du podium en M17, catégorie très relevée et la médaille obtenue annonce de futures victoires.

Enfin, Justine Rouillé, Jules Maigre, Lilou Caillard Zueras sont repartis médaillés, car parvenus en quart de finale et monteront certainement bientôt sur les podiums.

ZD



Les Rendez-vous BIO de Targon

Dimanche 1er Mars & Dimanche 5 Avril (10h-14h)- Halle municipale

Pour la cinquième année, l'association "BIOTIMARRONS !" qui œuvre à la relocalisation d'une agriculture vivrière biologique organise les Rendez-Vous Bio de Targon.

Les Rendez-vous Bio de Targon ce sont :

- un marché bio de producteurs,
- de l'artisanat,
- des stands associatifs,
- de la restauration sur place,
- des animations musicales.

Quoi de neuf pour cette édition 2020 ?

- Encore plus de concerts musicaux de qualité. Nous sommes soutenus par la Sacem dans le cadre de l'opération "Communes en Musique" pour deux concerts : le 1er mars avec Jérémie Malodj' et le 3 mai avec les filles du 3ème.
- Un projet d'ateliers pour adultes et enfants : cuisine, zéro-déchets, faire soi-même...

- Une micro-épicerie proposant à ses adhérents des produits bio le plus souvent locaux et à prix coûtants chaque vendredi de 17h30 à 19h et chaque premier dimanche du mois ainsi que les livraisons du Groupement d'Achats Solidaires et Participatif, au 4 rue Pezat à Targon.

Les stands de producteurs : Légumes et fruits de saison, oeufs, fromages et yaourts, poissons fumés, pains, tourtes, confitures, canelés, kiwis, viande porc, volailles, champignons, vins blanc, rouge et rosé, tisanes et plantes médicinales, savons... **mais aussi les stands de la restauration** : plats cuisinés végétariens ou non, assiettes de saumon fumé, omelettes, spécialités du Sud-Ouest, canelés, crêpes...(amenez vos couverts pour déjeuner sur place) la **buvette de l'association** : vins, bières, limonade, jus de fruits, sirops, café, thé...

les stands associatifs : La Miel (Monnaie Locale Complémentaire)

La musique :



Le trio vous emportera vers les Caraïbes, la Réunion et l'Afrique. Mélange joyeux de rythmes du monde et de textes originaux en français, invitation à la danse, à la transe...

Et le 5 avril : participation des élèves de l'école de musique de Targon.

biotimarrons@gmail.com

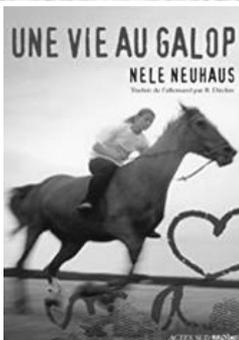


Le livre du mois

Une vie au galop

Nele Nehaus

« Elena, (...) tu montes vraiment bien! Tim était debout près de Fritzti(...) Ce qu'il venait de dire me faisait l'effet d'un baume qui me réchauffait le cœur(...). Au moment où l'entreprise de ses parents est menacée de faillite, Elena rencontre Tim(...) Malgré la brouille qui sépare leur famille, Tim va secrètement aider Elena à relever son incroyable défi:



&&&

Qu'en dit la presse?

www.babelio.com
(commentaire de lecteurs)

(...)Je pense que ce roman plaira tout particulièrement aux cavaliers car l'univers équin de ce roman est très bien décrit par l'auteur. Mais il peut plaire à tout le monde de part ses personnages hauts en couleur et notamment l'héroïne Elena. Courageuse, déterminée et débrouillarde elle n'hésite pas à se battre pour avoir ce qu'elle veut. J'ai aimé ce roman plutôt bien écrit, les personnages sont attachants. Il y a différentes intrigues tout au long du roman, on ne s'en-

nuie pas.(...)

&

(...)Dans ce livre, on retrouve: secrets, colères, amour, amitié, concours, blessures et surtout, beaucoup de suspens et d'aventure. Bonne lecture!! (...)

&

(...)L'écriture de Nele Nehaus est fluide et plaisante, elle saura conquérir toutes les bonnes lectrices dès 11 ans. (...)

&&

Mon Avis

Roman choisi dans le rayon jeunesse qui je le rappelle n'est pas destiné qu'aux adolescents. Je vous emmène cette fois-ci dans le monde de l'équitation, plus exactement aux Merles, des écuries situées en Allemagne où vivent Elena et sa famille. Elena mène une vie « normale » de jeune fille partagée entre l'école, la famille, les amis, la découverte de l'amour. Un jour, elle surprend une conversation dans laquelle elle entend que les écuries sont en faillite et que si la somme astronomique n'est pas remboursée, les écuries seront fermées. Pour couronner le tout, Elena va rencontrer Tim et tomber sous son charme alors que la famille de ce dernier est l'ennemie jurée de la sienne. Malgré l'interdiction de son père, Elena va retrouver Tim plusieurs fois en cachette. Il va l'aider à entraîner son cheval Fritzti qu'elle a eu alors

qu'elle était petite et dont elle s'est occupée. Peu à peu, Elena va tomber amoureuse de Tim, ne dit-on pas: « le cœur a ses raisons ... » Avec son amie Melike, qui partage avec elle la passion du cheval, elle va rencontrer Lajos, un homme pas comme les autres qui, si au début lui faisait peur, va devenir un de ses amis. Cet homme soigne les chevaux simplement avec ses mains et il va se rendre compte qu'Elena a le même « don » que lui. En passant simplement ses mains devant les animaux, elle découvre où se situe leur douleur. Elle va apprendre aussi que Lajos est lié à une sombre histoire avec sa famille. Contrariée, elle décide alors de ne plus lui parler. Aux Merles, malgré des personnes mal intentionnées qui enlèvent leurs chevaux pour les mettre dans d'autres écuries et qui parlent dans le dos de la famille d'Elena, la vie suit son cours avec ses hauts et ses bas. Les parents d'Elena vont se séparer quelque temps, sa maman ne supportant plus le comportement de son mari. L'adolescente va alors affronter son père en lui disant ses griefs et qu'il devrait changer. Peu à peu son père va lui faire confiance et va aussi faire la connaissance de Lajos qui va sauver un de ses chevaux, il va également retrouver sa femme. Elena quant à elle va pouvoir retrouver Tim sans craindre l'interdiction de son père. Quelle est cette brouille qui lie les deux familles, les écuries vont-elles être sauvées? Vous le saurez en lisant: Une vie au galop...

Patricia SALVAGE

HORAIRES D'OUVERTURE

Période scolaire

Mardi : 14 h 30 - 18 h

Mercredi : 9 h - 12 h

14 h 30 - 18 h

Judi : 14 h 30 - 18 h 30

Vendredi : 9 h - 11 h

14 h - 18 h

Samedi : 9 h 30 - 12 h 30

A NOTER DANS VOS AGENDAS, SUR VOS TABLETTES...

Mardi 14 Avril de 17 heures à 19 heures

Atelier jeux avec la ludothèque de Créon

Lors des vacances scolaires les horaires sont légèrement modifiés:

Du 20 au 25 avril 2020 : Mardi et mercredi : 9 h-12 h / 14 h-18 h,
samedi: 9 h 30 - 12 h 30

Du 27 au 30 avril 2020 : Mardi et mercredi : 9 h-12 h / 14 h-18 h

Pour tout renseignement contacter le : 09.67.13.69.37 Ou bibliotheque.targon@orange.fr

Solution des jeux du numéro précédent

L'expression à découvrir était:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	D	E	M	A	I	N	■	P	E	R	I	L
II	E	T	A	I	N	■	E	C	O	U	T	E
III	C	I	N	E	■	A	N	■	L	■	E	V
IV	L	E	I	■	S	A	V	A	I	S	■	E
V	A	R	E	S	■	R	E	P	E	R	E	R
VI	R	■	R	O	I	■	L	I	N	■	N	■
VII	A	N	E	■	P	R	O	■	N	O	■	C
VIII	T	I	S	S	E	■	P	I	E	R	R	E
IX	I	D	■	E	C	O	P	E	S	■	A	S
X	O	S	E	■	A	M	E	N	■	R	I	S
XI	N	■	R	A	■	I	■	A	N	T	R	E
XII	■	C	E	R	I	S	E	■	U	T	E	S



FIER



COMME



ART



TA



BANC

Vous aurez compris : Fier comme Artaban.

Voici vos jeux du mois...

Jeux Détente

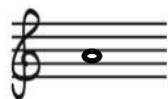
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I								■				
II				■			■					
III		■						■				
IV			■		■							■
V				■		■				■		
VI			■				■					
VII		■							■			
VIII	■					■		■		■		■
IX											■	
X		■		■				■				
XI				■								
XII				■				■		■		

HORIZONTALEMENT :

I/ Pendule. Habitant d'Athènes. II/ Période. Fin d'infinif. Met du beurre dans les épinards. III/ Utile pour faire des ricochets. Esprits. IV/ Île ou note. Tamiser. V/ Marque l'hésitation. À lui. À la mode. VI/ Coutumes. Via. Maladie. VII/ Abrite la princesse. À toi. VIII/ Vêtement d'Inde. IX/ Petite fleur. X/ Regimba. Déserts de dunes. XI/ Saisons. Usées. XII/ Connut. Brame. Régat de Milou.

VERTICALEMENT : 1/ Pour Baloo, il en faut peu pour l'être. Pas loin. 2/ Conjonction. Obtenus. Acronyme de société. Pronom. 3/ Désert rocheux. Colis. 4/ L'or en symbole. Publié. 5/ Langue du Nord. Échelon. 6/Roche. Dieu solaire. Rush. 7/ Amas. Rêvée. 8/ Parties de charrue. 9/ Capitale du parfum. Questions de test. 10/ Dans un poème. Petit patron. Époque. II/ Chevronnés. Cours abrégé. 12/ Démonstratif. Venus au monde. Crochet.

Rébus Déchiffrez le rébus et découvrez une expression



GAL



Réponse

Bonne lecture et à bientôt

Patricia SALVAGE

ASSOS. MANIFESTATIONS. INFOS

A NOTER DANS VOTRE AGENDA - Certaines dates peuvent être modifiées, supprimées ou ajoutées

29.02.2020	Quine - JSP Targon - ERL	26.04.2020	DAT - The Rock Machine - ERL
15 et 22.03.20	Elections Municipales	09.05.2020	Vide armoire - Ptits Bouchons
27 et 28.03.20	Comment dire	17.05.2020	Bus des curiosités
04.04.2020	Quine - Ptits Targonnais - ERL		

LACHER DE TRUITE LAC DE SARIC



Samedi 7 mars	ACCA LOUPIAC	Samedi 2 mai	LA FORET
Samedi 28 mars	ACCA RIONS	Samedi 9 mai	FOOT
Samedi 18 avril	ACCA ARBIS	Dimanche 17 mai	Ecole St Pierre de Bat
Samedi 25 avril	ACCA LOUPIAC		



PROGRAMME FEVRIER PRJ TARGON

HORS VACANCES

SAM 1 FEV	CACHE-CACHE GÉANT 14h-19h / Gratuit
MER 5 FEV	TOURNOI DE PING-PONG 14h-19h / Gratuit
VEN 7 FEV	14-17 ANS : CINÉMA-POP CORN 18h30-23h / 5€ 🍷
SAM 8 FEV	BLIND TEST 14h-19h / Gratuit
MER 12 FEV	TOURNOI DE BASKET 1x1 14h-19h / Gratuit
VEN 14 FEV	EXPLOZIK : SESSION ECOUTE 19h-22h / Gratuit
SAM 15 FEV	VISITE DE L'ARKEA ARENA 14h-19h / 8€
MER 19 FEV	RACLETTE + JEUX DE SOCIÉTÉ 13h-19h / 2€
VEN 21 FEV	MATCH DE HOCKEY : BOXERS-ANGERS 18h30-23h / 2€ 🍷

VACANCES

LUN 24 FEV	AQUARIUM DU PERIGORD NOIR 9h-19h / 13€ 🍷
MAR 25 FEV	SCUP : OLYMPIADES 9h-19h / 2€ 🍷
MER 26 FEV	MEGA TOURNOI DE JEUX VIDÉOS 9h-19h / Gratuit 🍷
JEU 27 FEV	KARAOKÉ BOX 14h-19h / 5€
VEN 28 FEV	POKER 14h-19h / Gratuit
	MATCH DE BASKET : JSA-TOULOUSE 17h-23h / 2€ 🍷

ACCUEIL AU LOCAL - 5€ / ANNÉE 1 ADHÉSION = 2 POINTS JEUNES

CONSOLES TABLETTES ESPACE MULTIMEDIA ACCES WIFI JEUX DE SOCIÉTÉ
BABYFOOT TERRAINS SPORTIFS INSTRUMENTS DE MUSIQUE

HORAIRES

HORAIRES D'OUVERTURE HORS VACANCES
Mercredi 13h-19h / Vendredi 19h-23h / Samedi 14h-19h
HORAIRES D'OUVERTURE VACANCES
Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi 9h-19h

CONTACTS

ADRESSE
2 chemin du stade 33760 Targon
TELEPHONE / MAIL
05 56 23 74 76 / 06 77 77 94 26
prj.targoncedc-entre2mers.fr

PROGRAMME FEVRIER ESPACE JEUNES SAUVETERRE

HORS VACANCES

ANIMATIONS AU FOYER DU COLLÈGE DE SAUVETERRE TOUS LES MARDIS ET JEUDIS

MER 5 FEV	JEUX DE SOCIÉTÉ 11h30-18h30 / Gratuit 🍷
VEN 7 FEV	THE VOICE 19h-23h / Gratuit 🍷
MER 12 FEV	CAMEO 11h30-18h30 / 2€ 🍷
VEN 14 FEV	SOIRÉE DE L'HORREUR 19h-23h / Gratuit 🍷
MER 18 FEV	SLIME 11h45-18h30 / Gratuit 🍷

VACANCES

LUN 24 FEV	AQUARIUM DU PÉRIGORD NOIR 8h-19h / 13€ 🍷
MAR 25 FEV	SCUP : OLYMPIADES 9h-18h30 / 2€ 🍷
MER 26 FEV	JUMP ARENA 9h-18h30 / 10€ 🍷
JEU 27 FEV	SKATE PARK CADILLAC 9h-18h30 / 2€ 🍷
VEN 28 FEV	WAR BALL 9h-18h30 / Gratuit
	SOIRÉE VTEP 19h-23h / Gratuit 🍷

ACCUEIL AU LOCAL 5€ / ANNÉE

CONSOLES ESPACE MULTIMEDIA ACCES WIFI
JEUX DE SOCIÉTÉ BABYFOOT

HORAIRES

HORAIRES D'OUVERTURE HORS VACANCES
Mercredi 11h45-18h30 / Vendredi et Samedi
(selon programme)
HORAIRES D'OUVERTURE VACANCES
Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi 9h-18h30

CONTACTS

ADRESSE
Rue Sainte Catherine,
33540 Sauveterre de Guyenne
TELEPHONE / MAIL
06 11 29 58 94
ejaedc-entre2mers.fr

Ce qu'il faut savoir



RAPPEL

Lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, vous devez, pour voter, vous munir obligatoirement d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis etc....).

Pour les communes de plus de 1000 habitants vous ne pouvez ni rayer, ni ajouter, ni modifier l'ordre de présentation des candidats.

La commune de Targon rentre totalement dans ces dispositions.

En conséquence plus de Panachage

ÉLECTION MUNICIPALE DU 23 MARS 2014

EXEMPLE DE BULLETIN DE VOTE DE LA LISTE « RÉALMONT RENOUVEAU »

Candidats à la mairie		Candidats à l'interco.
1. Alain ROUQUIER	9. François DURROUX	1. Alain ROUQUIER
2. Caroline CHABBAL	10. Safia GALLON	2. Caroline CHABBAL
3. Michel BOUSQUET	11. Jean-Claude SIÉ	
4. Ingrid PUECH-PANIS	12. Claudine CUQ	
5. Sébastien GARRIGUES	13. Christophe FABRÈS	
6. Karen ERODI	14. Louissette TADDEÏ	
7. Sivida CHHEANG	15. Laurent CAHUZAC	
8. Isabelle VAISSE	<i>Fabien CUVILLIER</i>	

Avec un NOM Barré ou un NOM Ajouté Le bulletin est NUL

Tout panachage rendra le bulletin nul.

ELECTIONS MUNICIPALES - Dimanche 23 mars 2014

1er TOUR

NOM DE LA LISTE

Liste des candidats au Conseil Municipal	Liste des candidats au Conseil Communautaire
1. Madame	1. Madame
2. Monsieur	2. Monsieur
3. Madame	3. Madame
4. Monsieur	4. Monsieur
5. Madame	
6. Monsieur	
7. Madame	
8. Monsieur	
9. Madame	
10. Monsieur	
11. Madame	
12. Monsieur	
13. Madame	
14. Monsieur	
15. Madame	



COMMENT DIRE

13^{ème} festival de poésie et création contemporaine

TARGON

27-28 MARS

19h - 10€ par soir

Cie Qualité Street × Barthab × Beretta × Keramsi
Rue Chantecrit × Nous Déraillé × Noémie Boullier

ACROCS PRODUCTIONS TARGON

Info - réservations : 05 56 23 90 13
www.acrocsproductions.com/comment-dire
www.facebook.com/FestivalCommentDire

Bienvenue à la 13^{ème} édition !!

Toujours portée par la volonté de partager des regards poétiques sur le monde contemporain, l'équipe d'ACROCS Productions vous invite à prendre place à bord de la treizième édition du festival Comment Dire, les vendredi 27 et samedi 28 mars 2020 à l'Espace René Lazare de Targon, en plein cœur du vignoble de l'Entre-Deux-Mers.

Célébrant la poésie et la création contemporaine sous toutes leurs formes durant deux jours, le festival rassemble des artistes de tous horizons : plasticiens, chanteurs, libraires, éditeurs, conteurs, slameurs, clowns, musiciens... toutes et tous vous invitent à faire l'expérience d'un moment unique chaque année.

Alors laissez vos certitudes à quai et laissez-vous embarquer pour un voyage atypique au cours duquel nous nous poserons cette fameuse question : "Comment Dire?"

Mike Star Night

MIKE STARNIGHT

www.mikestarnight.club

TARGON

Espace René LAZARE à 16h
Prix des places 5€

Points de vente: MAIRIE : 05 56 23 90 13
et au guichet, le jour du spectacle

DIMANCHE 26 AVRIL



Prochaine sortie pour le Bus des Curiosités au départ de Targon : dimanche 17 mai 2020 !

Chers curieux des alentours, c'est le moment idéal pour embarquer à bord du Bus, alors n'hésitez plus, les places sont disputées pour cette sortie qui annonce plein de surprises ...

Age minimum : 7 ans

Tarif plein : 15 € // Tarif réduit : 10 €

Capacité : 50 personnes

Date de fin des inscriptions : 24/04/20

Téléphone de réservation : 05 56 23 90 13

Email de réservation : targonanimation33@gmail.com

Structure de réservation : Targon

Départ de Targon 15h30 - Place du XI Novembre

<http://www.mairie-targon.com> // <http://www.busedescuriosites.fr/>